

Demande de renseignement concernant une garde alternée

Par **phanie**, le **04/02/2008** à **11:30**

je suis divorcée depuis bientot 8 ans,j ai la garde de mes 2 enfants et le papa un week end sur deux et la moitié des vacances.

depuis quelques temps, celui ci me menace de demander la garde alternée, car nous sommes en conflits.

alors quil n en avait jamais ete question, car il jugeait que l'enfant devait etre le plus souvent chez sa mere.

peut on lui autoriser ce droit alors que j en suis defavorable?

pendant ces 8 années ,je me suis tjs debrouillée seule pour mes enfants.

merci d avance

Par bd45, le 04/02/2008 à 11:42

Je ne suis pas une professionnelle juridique, mais je vis avec quelqu'un qui a une fille qui vivait chez sa mère et son père a demandé la garde alternée.

Il l'a obtenu même si la mère n'était pas pour au départ.

Un enfant a besoin de ses 2 parents, et il n'est jamais trop tard pour que le 2ème parent s'y mette.

Maintenant je ne connais pas ton histoire : quel est le taux de visite de tes enfants chez leur père? quelle est l'entente des enfants avec leur père? la demande vient-elle de tes enfants ou de leur père? qu'en penses les enfants? A-t-il refait sa vie? Ses horaires lui permettent-ils de gérer totalement les enfants la semaine? etc...

Peut-être qu'en discutant vous arriverez à trouver un accord et que tout le monde s'y

retrouvera. Mais le plus important est de penser avant tout aux enfants.